

Plaine Commune Développement désignée aménageur de l'écoquartier fluvial de l'Île-Saint-Denis

A l'issue d'un dialogue compétitif conduit par la Communauté d'agglomération de Plaine Commune, la Sem Plaine Commune Développement a été désignée, le 23 septembre dernier, aménageur de l'écoquartier fluvial de l'Île-Saint-Denis (93).

L'ambition de ce projet urbain est de réhabiliter un site fluvial remarquable, aujourd'hui composé de friches industrielles, en un écoquartier mixte (logements, activités, commerces, équipements...) valorisant une situation géographique exceptionnelle. L'écoquartier fluvial permettra de redonner une unité urbaine à l'île et de l'ouvrir sur ses berges, le tout dans une démarche de développement durable et d'innovation écologique. Cet ambitieux projet s'étend sur un périmètre de 22 hectares, ce qui représente un cinquième du territoire de l'Île-Saint-Denis.

Plaine Commune Développement intervient dans le cadre d'une ZAC bi-sites créée en octobre 2009. D'une superficie globale de 13,29 hectares, elle porte sur trois emprises foncières : le site des anciens entrepôts du Printemps et des Galeries Lafayette et le site Charvet.

La Zac de l'écoquartier fluvial de l'Île-Saint-Denis en quelques chiffres :

153 000 m² shon globale

1 000 logements

55 400 m² shon d'activités économiques

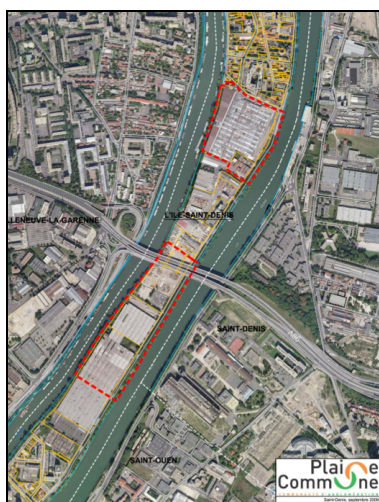
7 600 m² d'équipements publics

Les dates clés :

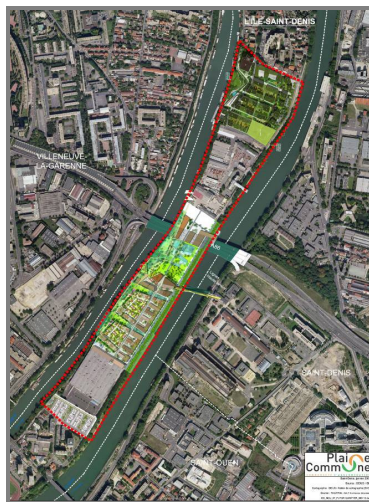
Octobre 2009 : création de la Zac

23 septembre 2010 : désignation de l'aménageur

2014 : début des travaux de construction



Plan périmétral de la Zac bi-sites



Plan de récolement des projets

Quelques mots sur Plaine Commune Développement

Plaine Commune Développement, Société d'économie mixte, intervient sur le territoire de Plaine Commune, agglomération de Seine-Saint-Denis de 350 000 habitants composée de huit villes. Au service de ces collectivités, la Sem réalise des opérations d'aménagement, de construction d'équipements et de bureaux et conduit des missions de développement.

Contact : Catherine Léger, Directrice générale déléguée, au 01 49 17 83 80

ou Samuel Linzau, Directeur du Renouvellement Urbain et du Développement, au 01 49 17 83 71

Adresse : Plaine Commune Développement - 17-19, Avenue de la Métallurgie -93210 Saint-Denis-La-Plaine Cedex